

Assuétudes: quelle prévention pour l'école?

**Dominique HUMBLET(NADJA)
Vincianne SCHUL(NADJA)**

Paru dans : Journal du Droit des Jeunes , novembre 2005, n°249, pp.28-31.

Le centre Nadja s'est constitué au départ comme lieu d'accueil, d'orientation et de psychothérapie pour personnes présentant des problèmes d'assuétudes, ainsi que pour leur entourage. Progressivement, il nous est apparu, en rencontrant en consultation ces adultes devenus dépendants, que nombre d'entre eux auraient pu évoluer très différemment.

Ces constats nous ont amenés à travailler en prévention, à proposer des formations et supervisions aux adultes en contact avec les jeunes, dans leurs différents milieux de vie naturels que sont la famille, les maisons de jeunes, les mouvements de jeunesse, les centres sportifs, les AMO et bien sûr l'école!

Mais pourquoi les former? Ces adultes présents dans l'évolution du jeune sont les plus compétents pour l'aider à se construire, à développer ses ressources et à lui offrir des choix de vie diversifiés et harmonieux ...

Ils ont l'habitude de dialoguer avec le jeune, de l'épauler dans les moments difficiles, de gérer des situations délicates ...

Pourtant, ils font souvent appel à des centres spécialisés lorsqu'il est question de consommation de drogue!

Que se passe-t-il donc pour que ce terme «drogue» fasse à ce point écran à leurs capacités de communication et à la relation qu'ils ont avec le jeune concerné?

La drogue fait peur et suscite encore la fascination. Elle interpelle des valeurs fondamentales pour nous, telles que la vie, la santé, la liberté, la maîtrise de soi, l'intégration ... Elle est le sujet de représentations souvent dramatisantes où l'amalgame est vite fait entre le consommateur débutant, tous produits confondus et l'héroïnomanie. La drogue est perçue comme toute-puissante et inéluctable.

Cette représentation - volontairement caricaturée ici - met l'adulte dans une position d'impuissance et rend impossible toute communication entre le jeune et lui.

Or, comme un verre d'alcool n'entraîne pas nécessairement l'alcoolisme, une consommation de drogue, quelle qu'elle soit, n'entraîne pas inéluctablement une toxicomanie.

On comprendra dès lors que, s'il y a lieu de s'inquiéter des différentes consommations à l'école et d'y réagir, il y a peu à craindre de toxicomanie. On trouvera essentiellement des élèves expérimentant certains produits licites ou illicites ou ayant déjà une certaine habitude de consommation.

Comment réagir? La tentation est souvent grande de faire de la prévention par la peur, de centrer le discours sur les drogues et leurs dangers et de tenter de dissuader ainsi les jeunes. La faiblesse de ce type de prévention est qu'elle ne dissuadera ... que ceux qui l'étaient déjà. La prévention fondée sur la peur ressentie par l'adulte peut devenir un levier pour certains adolescents; ceux-là même qui se construisent par opposition, ou ceux qui se donneront pour défi d'oser ce que même les adultes n'osent pas; dès lors, plus l'adulte aura peur, plus ces jeunes se sentiront attirés.

La stigmatisation a également un effet pervers; dire d'un élève qui commence à consommer ou qui a consommé quelques fois qu'il est toxicomane peut aussi avoir

des effets dramatiques; c'est proposer l'identité de toxicomane à un adolescent qui ne l'est pas, mais qui est en recherche d'une identité, d'une façon de se nommer, si possible en contradiction avec ce qui est attendu de lui, du côté de ses parents ou de la société en général. La stigmatisation, surtout accompagnée d'un rejet, d'une exclusion peut être un des facteurs de départ d'une toxicomane.

L'objectif d'un travail de prévention à long terme n'est pas tant de lutter contre la drogue - ce qui ne peut qu'être incitatif pour certains jeunes - mais de lui faire concurrence! Et pour cela, il faut comprendre le sens de la démarche des jeunes qui expérimentent la consommation ou qui consomment de manière sporadique ou régulière.

Pour nous, comme pour l'ensemble des centres de prévention des assuétudes, la consommation d'un produit, licite ou illicite, est un comportement, certes à risque, mais qui a du sens pour le jeune à ce moment de son évolution.

Il est à replacer dans l'ensemble des conduites à risque de l'adolescence.

Le comportement de consommation peut revêtir différents sens, variables selon les individus, leur histoire et les différents contextes dans lesquels ils vivent; envie de satisfaire sa curiosité et de vérifier les dires des adultes, envie de s'intégrer, d'appartenir à un groupe ou encore de se différencier au sein de ce groupe, envie d'être reconnu, d'avoir un statut, de vaincre sa timidité, de tester ses propres limites ou celles des adultes ... Pour certains, la consommation sera une tentative de gérer leur anxiété, leur nervosité, leurs difficultés de sommeil. .. Pour d'autres enfin, elle sera une protection contre la souffrance; une façon d'atténuer l'humiliation face aux échecs scolaires répétés, une façon de taire leur sentiment d'incapacité, leur vécu douloureux, leurs difficultés relationnelles avec les amis ou dans la famille, leur impression de n'avoir pas de maîtrise sur le présent ou sur l'avenir (dans ces cas, on parlera de la drogue comme d'une tentative d'automédication) ...

On le voit, il y a de multiples sens et pas de réponse unique. Comprendre ce sens et le reconnaître ne signifie en rien accepter le comportement; celui-ci doit toujours être sanctionné! Mais le travail de l'adulte devient d'aider le jeune à prendre distance, à découvrir le sens de son comportement et lui permettre de mobiliser ses ressources pour trouver des alternatives à la consommation de drogues tout en respectant le sens recherché.

L'école est le lieu privilégié de socialisation et d'intériorisation des lois. Nous savons par notre travail quotidien avec des personnes dépendantes que ces deux apprentissages sont essentiels. Ma collègue vous exposera concrètement comment nous accompagnons les écoles dans ce sens.

Dans un contexte plus large, on peut se poser la question de ce qu'on offre comme type de société; faire peur ou interdire tout simplement n'aide pas un individu à devenir autonome, à prendre ses responsabilités ou à être un véritable acteur dans son milieu de vie.

Or, les objectifs généraux et pédagogiques décrits dans le décret mission de la Communauté Française du 24 juillet 1997 précise notamment que l'école a pour but de préparer les élèves à devenir des citoyens responsables et de leur permettre de prendre une place active dans la vie sociale. Il s'agit également de promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de chacun des élèves.

Malgré de grandes difficultés de moyens, l'école est déjà riche d'initiatives et de projets mobilisateurs de ressources pour les jeunes; notre travail ne consiste bien souvent qu'à valoriser ces multiples activités et à établir le lien entre celles-ci et la prévention des assuétudes.

Les services de prévention et de promotion de la santé agréés par la Communauté française (PMS, PSE, CLPS, services assuétudes, AMO) peuvent dans un cadre déontologique et sur le long terme, réfléchir avec les professionnels de l'école aux orientations à prendre pour la santé des jeunes et travailler avec eux à la mise en place d'une procédure de gestion des situations de crise.

Il est important que la question de la sécurité de chacun puisse être réfléchie dans le cadre des missions de l'école et de son projet global. Le dialogue est primordial pour restaurer le sens de la Loi. S'il va de soi que dans une démarche éducative, les transgressions doivent faire l'objet d'un rappel à la norme, celles-ci doivent être gérées prioritairement dans le cadre scolaire.

Le recours à la Police dans son mandat répressif devient alors une solution ultime. C'est dans la confiance dans les potentialités du jeune et dans les potentialités du monde de l'éducation que peut se créer un véritable dialogue, fondateur de la prévention.

L'objectif général de notre travail est de constituer des lieux structurants pour les jeunes dans une optique de la promotion de la santé.

Notre travail s'inscrit directement dans cette optique car il répond à certains critères tels que:

- une vision positive et globale de la santé, santé qui ne sera plus envisagée seulement comme l'absence de maladie mais comme *«un processus mêlant le plaisir à vivre avec suffisamment d'estime de soi pour rechercher un bon équilibre physique, mental et social. .. »* (*). Il s'agit de construire une prévention permettant au jeune de se mobiliser, d'acquérir et d'intégrer les ressources qui lui seront utiles non seulement à l'adolescence mais aussi à l'âge adulte;

- l'attitude participative des adultes ayant un rôle éducatif auprès des jeunes. Notre démarche préventive s'adresse essentiellement à un public d'adultes relais. Ce sont ces personnes en contact quotidien avec les jeunes qui sont les plus à même de dialoguer, d'informer et de percevoir les symptômes d'un malaise ou d'un mal être, tels qu'un changement d'attitude, de comportement, une chute des résultats scolaires ou un absentéisme régulier.

La prévention s'inscrit dans le long terme. Des démarches ponctuelles n'ont que peu d'impact sauf si elles s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'établissement. Au-delà d'un savoir, c'est un savoir-être que vise la prévention.

Concrètement, comment envisage-t-on la prévention ?

1. La première démarche est l'analyse de la demande.

Deux cas de figure se présentent à nous:

- soit une démarche individuelle : un professeur se présente à notre centre dans le but de s'informer et de se documenter sur les dépendances, thème qu'il désirerait aborder avec ses élèves et à leur demande. Un entretien et une structure méthodologique lui sont proposés. Nous espérons que cette démarche individuelle, en soulignant l'intérêt d'étendre ce processus à l'ensemble de l'institution, aura un effet boule de neige, ce qui est déjà arrivé à de nombreuses reprises;

(*) H. P Ceusters, Drogues et prévention; pour une réduction de risques ... de confusions. In Les Cahiers de Prospective Jeunesse, juin 2003, nO 27.

- soit une démarche institutionnelle, par le biais d'un incitant politique, communal ou local, ou suite à une demande d'école qui se retrouve confrontée à diverses consommations et qui, après concertation, est désireuse de mettre en place des programmes de gestion et de prévention des assuétudes.

En fonction de la problématique posée et des différentes demandes, un bref état des lieux est réalisé reprenant les différents éléments; qui fait la demande, quels sont les acteurs concernés, quelles sont leurs attentes, qu'est-ce qui motive cette demande, pourquoi maintenant, quels sont les faits éventuels qui posent problème, comment les gère-t-on, quel est le contexte et enfin quel est le public?

L'analyse de la demande est un outil essentiel afin d'adapter l'action préventive aux caractéristiques spécifiques de la population et au contexte.

Suite à l'analyse de la demande, nous proposons une séance d'information destinée à l'ensemble de la communauté éducative.

2. Cette séance d'information a pour but de sensibiliser et d'informer chaque participant du cadre et de la mise en place d'un projet au sein de son institution et de relever les préoccupations et attentes de chacun. Nous serons très attentifs à convier les partenaires (PMS, PSE, AMO, CLPS, Service assuétudes, associations de parents) déjà présents ou non à l'école.

Ce sont ces acteurs privilégiés de l'école qui assureront la pérennité et la continuité des actions préventives.

3. La troisième étape du processus est la constitution d'un groupe de personnes qui s'investissent dans la formation.

4. La formation proposée par Nadja consiste en un travail sur les représentations, c'est-à-dire clarifier la perception personnelle des assuétudes. Chacun se forge une représentation de la dépendance, de la toxicomanie en rapport avec son expérience de vie, ses impressions, ses souvenirs et ses représentations sociales. Cette représentation interfère inévitablement dans toute communication avec les jeunes et peut mener à des paroles et attitudes qui bloquent l'expression (pour exemple, les craintes de la direction peuvent être la sécurité, la réputation, la perte d'élèves; les craintes des professeurs, la violence ou l'absentéisme; les craintes et désirs des élèves, la liberté ou l'atteinte du groupe d'appartenance). Ce travail de représentation va permettre une meilleure connaissance de soi qui va être primordiale en prévention car notre premier outil, c'est « nous en tant qu'être humain » dans la communication avec le jeune.

La deuxième notion développée lors de la formation est d'être à l'écoute de la recherche du jeune au travers de sa consommation, c'est la recherche du sens du comportement qui importe.

Un savoir sur les produits, leurs effets, leur mode de consommation, la dépendance physique, psychologique et tolérance associées est également abordé. Cette connaissance est importante afin

de ne pas constituer un écran à la communication. De nombreux professeurs nous interpellent souvent par rapport aux produits car ils estiment qu'une méconnaissance de ceux-ci les discrédite aux yeux des jeunes et empêche le dialogue.

Enfin, déterminer des objectifs préventifs en rapport avec sa fonction auprès des jeunes ainsi qu'au niveau institutionnel, réaliser un état des lieux exhaustif des ressources institutionnelles et personnelles constituent la dernière séance de notre formation.

La formation permet donc d'acquérir un langage commun, une cohérence des acquis et savoirs sur les assuétudes mais aussi et surtout de créer une dynamique d'échange et de participation. Elle permet également de reconnaître les enseignants dans leur rôle d'acteur de prévention.

5. Suite à cette formation, le groupe relais élabore un plan d'actions concrètes à réaliser au sein de l'établissement. Actions préventives qui seront adaptées au contexte et au public cible qui vont donc varier d'une institution à l'autre. Certaines privilégient l'environnement « école », l'objectif va alors être l'amélioration du cadre de vie et de la communication (exemple, un local d'écoute, une radio libre, ...), d'autres centrent leurs actions sur des alternatives à la consommation. Ainsi, au travers de son vécu à l'école, le jeune peut alors développer des ressources personnelles telles que apprendre à créer du lien, à développer un esprit critique, affirmer son individualité, ...

6. En parallèle à ces actions de prévention primaire ou primordiale, une réflexion est menée avec le groupe constitué sur l'attitude à adopter en cas de consommation. Cette réflexion devrait se réaliser dans un climat de sérénité en dehors de toute urgence. L'école est un lieu d'apprentissage de la loi symbolique. Le jeune n'est pas encore un adulte, il est important qu'il puisse faire ses apprentissages dans un lieu sécurisant et contenant où les comportements à risque, tout en étant clairement sanctionnés, sont compris dans leurs intentions et ouvrent à la communication. Cet interdit doit être signalé dans le règlement de même que les sanctions qui y sont liées. Seront à privilégier les sanctions éducatives en rapport avec l'évolution du jeune, ainsi qu'avec les actions menées en prévention primaire et le projet pédagogique de l'école.

7. À chaque étape décrite ci-dessus, nous réalisons une évaluation qui permet de remobiliser l'ensemble des acteurs et de recentrer l'action préventive s'il y a lieu. Notre démarche préventive s'inscrit dans la pédagogie, comme le définit François Châtelet (**): « *La pédagogie, étymologiquement, c'est le chemin que l'on offre aux enfants, la route qu'on leur désigne en les prenant par la main (. .)* ».

(**) Citation; Fr. Châtelet, Une histoire de la raison, Ed. du Seuil, 1992.